



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 8 avril 2020 par télé-conférence à compter de 16h30, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Louise Robert
Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Note au procès-verbal

L'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux permet aux municipalités de tenir les séances du conseil à huis clos et autorise les élus à y participer par tout moyen de communication. Donc, la présente séance du conseil municipal est tenue en télé-conférence, sans public.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle, dont l'application sera temporaire. La municipalité a le devoir d'y recourir de façon raisonnable et lorsque les circonstances le justifient. L'objectif de cette mesure est de permettre au conseil municipal de continuer de prendre des décisions nécessaires au fonctionnement de la municipalité, sans compromettre la santé des élus et des citoyens.

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2020-04-098 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-099 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-100 Adoption du rapport du directeur du service d'incendie du mois de mars 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter le rapport d'incendie du mois de mars 2020 tel que présenté par le directeur du service d'incendie Monsieur Marc Barbe.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-101 Adoption du rapport du directeur du service des travaux publics de mars 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le rapport du mois de mars 2020 tel que présenté par le directeur des travaux publics Monsieur Martin Lafrenière.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-102 Adoption du rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement de mars 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport du mois de mars 2020 tel que présenté par l'officier municipal en bâtiment et environnement Monsieur Patrick Blais.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-103 Support aux contribuables de la municipalité suite aux contraintes du COVID-19

Considérant que le conseil municipal est conscient qu'il y a des familles qui éprouvent de gros changements quant à leurs revenus actuels en raison des contraintes reliées au COVID-19.

Considérant que dans le but de soutenir ses contribuables, le conseil municipal accorde une période de grâce concernant le paiement des taxes dû en date du 31 mars 2020.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'appliquer aucun frais d'intérêt ni pénalité pour les paiements en retard à compter du 31 mars jusqu'au 1^{er} juin 2020.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-104 Projet de construction de la Montée Jean-Marc – Phase 1 installation d'un ponceau

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de mandater le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour la phase 1 du projet de construction de la Montée Jean-Marc, soit l'installation d'un ponceau et la surveillance des travaux de cette première phase.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-105 Offre d'achat d'un terrain portant le numéro de cadastre 5 280 611 de Monsieur Vincent Roy et Madame Alexis Bertrand

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'accepter l'offre d'achat d'un terrain portant le numéro de cadastre 5 280 611 de Monsieur Vincent Roy et Madame Alexis Bertrand, au montant de 4 000.00 \$, plus les frais de transfert de cette propriété.

Autoriser le maire ou son substitut, la mairesse suppléante ou le maire suppléant, et le directeur général ou la directrice générale ou son substitut, l'adjointe exécutive ou l'adjoint exécutif, à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-106 Retrait du terrain portant le # de cadastre 5 280 408 de la liste de propriétés à vendre de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de retirer le terrain portant le # de cadastre 5 280 408 de la liste de propriétés à vendre de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

2020-04-107 7^e édition du Prix À part entière de l'Office des personnes handicapées du Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de déposer la candidature de Marché Ami de Lac-Sainte-Marie dans la catégorie « Entreprises soutenant l'intégration et le maintien en emploi de personnes handicapées » dans le cadre de la 7^e édition du Prix À part entière de l'Office des personnes handicapées du Québec car cette entreprise embauche une personne sourde et muette depuis de nombreuses années.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement # 2020-05-002 abrogeant le Règlement # 2019-10-001 sur la régie interne des séances ordinaires du conseil ainsi que sa planification organisationnelle des séances du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière, conseillère siège # 4

2020-04-108 Adoption de la grille salariale à l'interne 2020-2024

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter la grille salariale à l'interne 2020-2024 telle que présentée par directeur général, Monsieur Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-109 Avis de renouvellement de la cotisation annuelle 2020 de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) du directeur du service incendie

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de renouveler la cotisation annuelle 2020 de l'ACSIQ du directeur du service incendie, Monsieur Marc Barbe, au montant de 270.00 \$, plus les taxes applicables, à partir du poste budgétaire # 02-22000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-110 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme Plaisirs actifs de KINO Québec

Considérant qu'une aide financière aiderait la municipalité à financer l'ajout de structures telles que : un carré de sable, un mur d'escalade, un panneau de tic-tac-toe, etc. à l'aire de jeux des jeunes au parc municipal.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Plaisirs actifs de KINO Québec pour bonifier l'aire de jeux actuelle situé au parc municipal.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame Cheryl Sage-Christensen au siège # 1 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement # 2020-05-001 modifiant le Règlement # 2019-11-001 portant sur l'émission des permis et certifications, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Madame Cheryl Sage-Christensen, conseillère siège # 1

2020-04-111 Appel d'offres pour la rétention de service d'ingénierie et de supervision des travaux du projet de réhabilitation du 140, chemin Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de lancer un appel d'offres pour la rétention de service d'ingénierie et de supervision des travaux de chantier du projet de réhabilitation du 140, chemin Lac-Sainte-Marie.

Autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à retenir la soumission la plus basse et de mandater la firme d'ingénierie à gérer les étapes du projet.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-112 Contrat entre le Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la Municipalité de Lac-Sainte-Marie concernant l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol-Plus - volet 1

Considérant que la municipalité a reçu une confirmation écrite en date du 12 mars dernier que le Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Monsieur Benoit Charrette, octroie la somme de 100 622.96 \$ à la municipalité pour la réalisation de son projet de réhabilitation du 140, chemin Lac-Sainte-Marie.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de signer le contrat entre le MELCC et la Municipalité de Lac-Sainte-Marie concernant l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol-Plus - volet 1.

Autoriser le maire ou son substitut, la mairesse suppléante ou le maire suppléant, et le directeur général ou la directrice générale ou son substitut, l'adjointe exécutive ou l'adjoint exécutif, à signer le contrat avec le MELCC.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-113 Demande à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau d'adopter un règlement visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens en 2020.

Considérant que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) a adopté, et à demander aux municipalités locales d'adopter, un règlement régissant les animaux applicables par la SQ sur l'ensemble de son territoire en 2017.

Considérant que la MRCVG pourrait adopter un règlement visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens dans le but d'uniformiser l'application de ce règlement par un organisme indépendant sur l'ensemble de son territoire.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de demander à la MRCVG d'adopter un règlement visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

Transmettre une copie de la présente résolution à toutes les municipalités de la MRCVG pour appui.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

2020-04-114 Appel d'offres pour la rétention de service d'ingénierie et de supervision des travaux du projet de prolongation du système d'égout sur le chemin de la Montagne dans le secteur Mont Ste-Marie

Il est proposé par Madame Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de lancer un appel d'offres pour la rétention de service d'ingénierie et de supervision des travaux du projet de prolongation du système d'égout sur le chemin de la Montagne, dans le secteur Mont Ste-Marie, puisque tous les propriétaires sont d'accord à partager les frais relatifs à ce projet.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-115 Journal des déboursés

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 10 948 à 11 014 inclusivement pour un montant total de 209 673.81 \$ ainsi qu'un prélèvement portant le numéro 190 004 au montant de 762.75, représentant une somme de déboursés totale de 210 436.56 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-116 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 10 à 13 au montant de 89 733.22 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-117 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 mars 2020 tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-118 Le Fonds d'infrastructure municipale rurale (FIMR) - Emprunt concernant l'usine de traitement des eaux usées située à Mont Ste-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'emprunter la somme de 44 300.00 \$, sur une période de 5 ans, au taux d'intérêt en vigueur au mois de juillet 2020, auprès de la Caisse Populaire Desjardins de Gracefield pour le financement de l'usine de traitement des eaux usées située à Mont Ste-Marie.

Autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle ou son substitut, la mairesse suppléante, Madame Cheryl Sage-Christensen, et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, ou son substitut, l'adjointe exécutive, Madame Andrée Bertrand, à signer tout document relatif à cet égard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-119 Tolérance municipale d'une remise située au 37, Cercle St-Anton

Considérant qu'en 2010, le propriétaire du 37, Cercle St-Anton a fait l'objet d'un permis de construction # 2010-00062 qui a été délivré de bonne foi pour l'aménagement d'une remise en respectant la distance de 2 mètres conformément à l'article 8.1.1.1 du règlement de zonage N°92-10-02 de la municipalité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Considérant qu'en 2020 un arpenteur-géomètre signale dans un certificat de localisation que la remise est non conforme au règlement de zonage de la municipalité.

Considérant que la municipalité n'est pas d'accord avec l'arpenteur-géomètre.

Considérant qu'il y a une contradiction entre les articles 8.1.1.1 et 8.1.1.2 du chapitre VIII et les définitions et terminologies à l'article 2.8 du chapitre II du Règlement de Zonage N° 92-10-02.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de donner raison au propriétaire du 37, Cercle St-Anton et d'accorder une tolérance sur la localisation de la remise.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-120 **Demande d'appui de la municipalité de Kazabazua d'ouvrir le comptoir de la Caisse Populaire Desjardins de Gracefield à Kazabazua**

Considérant que la crise du COVID-19 a entraîné la fermeture du comptoir de Kazabazua de la Caisse populaire Desjardins de Gracefield.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le conseil municipal de Lac-Sainte-Marie n'appuie pas la résolution de la municipalité de Kazabazua dans laquelle l'ouverture du comptoir de Kazabazua est demandé et ce, en raison des consignes exigées pour combattre le COVID-19 et des mesures d'urgence adoptées par la Caisse populaire Desjardins de Gracefield.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-121 **Offre de service de fauchage des entreprises Brisson (3097-4547 Québec Inc.)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'accepter l'offre de service des entreprises Brisson (3097-4547 Québec Inc.) pour le fauchage de la végétation aux abords des chemins pour la saison 2020, au taux horaire de 95.00 \$, plus les taxes applicables, pour un maximum de 50 heures à même le poste budgétaire # 02-32014-521.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-122 **Adoption de la Directive temporaire de mesures en cas d'épidémie**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter la Directive temporaire de mesures en cas d'épidémie et ce, relatif au COVID-19, tel que présenté par Monsieur Yvon Blanchard, le directeur général.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-123 **Don monétaire à la Table de développement sociale de la Vallée-de-la-Gatineau**

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de faire un don monétaire de 200.00 \$, à partir du poste budgétaire du Déjeuner du maire, à la Table de développement sociale de la Vallée-de-la-Gatineau pour soutenir leurs efforts de distribution de paniers alimentaires aux gens dans le besoin.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-124 **Investissement dans le site de camping de la municipalité**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Considérant que le site de camping de la municipalité comprend plusieurs services actuels, dont un bloc sanitaire avec eau, savon, essuie-mains et papier hygiénique ainsi qu'une station de nettoyage pour poissons et réfrigérateur.

Considérant que l'ajout de services additionnels comme de l'eau chaude, de l'électricité, du Wifi, d'une station de vidange mobile, du bois de chauffage, etc. pourrait rentabiliser le site de camping si la durée s'étant sur 2 semaines de location par client à un taux supérieur.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'investir dans le site de camping de la municipalité en ajoutant des services additionnels pour que les locataires soient mieux desservis lors de leur séjour.

Le président demande le vote.

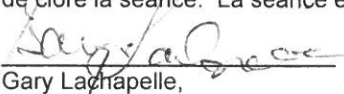
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

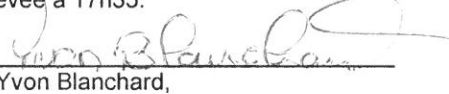
Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2020-04-125 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 17h35.


Gary Lachapelle,
Maire


Yvon Blanchard,
Directeur général, secrétaire-trésorier